

BDS Boycott Désinvestissement Sanction 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Copie: Fédérations professionnelles Télécoms CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC

Paris, le 16 juin 2011

Objet : Appel aux syndicats de *France Télécom* Pour le respect du droit international, *Orange* doit se désinvestir d'Israël

Madame, Monsieur

Par courrier du 23 mai 2011, en relais de l'appel de la société civile palestinienne pour le boycott, le désinvestissement et à la mise en œuvre de sanctions contre Israël, vous nous faisiez part de vos informations concernant le partenariat du groupe France Télécom- Orange avec l'opérateur Partner qui utilise la marque Orange, équipe les colonies illégales et exploite des fréquences d'émission qui reviennent de droit aux Palestiniens.

En effet, en avril 2011 une révision de l'accord conclu entre France Télécom et Orange Partner fixe la redevance pour continuer à utiliser la marque "Orange" autour de 5 millions d'euros par an.

Notre comité fédéral a validé l'importance d'une campagne des syndicats du groupe France Télécom pour exiger du groupe le respect du droit international et le retrait total de la marque des territoires occupés.

Vous trouverez en annexe **le projet de pétition** que nous proposons aux organisations syndicales présentes à France Télécom afin de mener cette campagne dans l'unité la plus large et en soutien à votre campagne BDS dans notre secteur.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations fraternelles. Pour la Fédération des syndicats SUD des activités postales et de télécommunications

Cécile Gondard - Lalanne Secrétaire générale

## Projet de texte de pétition

Israël compte plusieurs fournisseurs de services de téléphonie mobile, qui opèrent sur le territoire israélien mais aussi dans les Territoires Palestiniens Occupés depuis 1967.

Le groupe France Télécom Orange est directement partie prenante de cette colonisation qu'il facilite, voire qu'il renforce en autorisant et en vendant à l'opérateur Partner le droit à opérer sous la marque Orange™.

Nous ne pouvons accepter que le groupe France Télécom Orange participe de fait à fournir des services aux colonies, aux colons et aux soldats israéliens opérant tant à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie occupée.

Dans le cadre de la campagne de sanctions en cours contre la politique de violations permanentes du droit international commises par Israël et plus généralement pour une paix juste et durable, les salarié-es sousigné-es exigent que France Télécom **dénonce ce contrat d'utilisation** de la marque Orange dans les territoires occupés.

Pétition soutenue par liste des syndicats